



HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

6.79 % HT, soit 8.15 % TTC

Sur le prix de vente inférieur ou égal à 17 500 €

5.17 % HT, soit 6.20 % TTC

Sur le prix de vente compris entre 17 500.01 € et 75 000 €

4.33 % HT, Soit 5.20 % TTC

Sur le prix de vente égal ou supérieur à 75 000.01 €

Honoraires charge du vendeur.

La TVA est calculée au taux actuel en vigueur de 20 % au 01.01.2014